

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

OBJET : Pôle Développement Urbain – Direction Etudes Urbaines
Vacance de deux postes de Chargé d'études Urbanisme - Catégorie A –
REF. n° 77 - Groupe RIFSEEP : A4

MISSION

Au sein de la Direction des Etudes Urbaines (Pôle développement urbain) et d'une équipe d'urbanistes, et sous l'autorité directe de l'Adjointe de Direction, le (la) chargé(e) d'études participe à l'élaboration des politiques publiques d'urbanisme de la Communauté d'Agglomération et contribue aux études d'urbanisme et aux missions de planification, de conseil et d'expertises du service. Il (elle) participe également aux travaux d'évolution du Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Il (elle) contribue à l'élaboration d'études stratégiques à la fois territoriales et/ou thématiques (Site Patrimonial Remarquable, Règlement Local de Publicité intercommunal, etc.), en tant que chef de projet ou en tant qu'associé à l'étude.

ACTIVITES

1. Participation au suivi et aux modifications du PLUi :

- conduire, mener et piloter toutes les études relatives à l'élaboration des documents de planification urbaine de l'Agglomération ;
- apporter une expertise sur la prise en compte des enjeux d'aménagement du territoire nouvellement créés dans le PLUi ;
- coordonner et synthétiser les diagnostics et études préalables ;
- contribuer au suivi des indicateurs du PLUi en fonction des secteurs d'affectation et des thématiques référentes ;
- contribuer au contrôle de la production des documents et couches numérisées.

2. Produire et suivre l'évolution de l'ensemble des documents liés à la planification urbaine (rapports de présentation, Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), Règlements, Zonages, Secteurs Patrimoniaux Remarquables (SPR), Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi), etc.) :

- maîtriser l'élaboration et la passation des marchés publics de prestations intellectuelles ;
- maîtriser les outils bureautiques et de cartographie traditionnels et spécifiques à l'urbanisme.

3. Contribuer à l'animation des projets, et procédures en charge :

- contribuer à l'animation de la démarche et à la bonne interface entre les élus, les acteurs locaux, les représentants institutionnels, et le (les) bureau(x) d'études ;
- animer les diverses réunions, comités techniques ou de pilotage nécessaires à l'élaboration des documents de planification ;
- animer et/ou suivre les démarches de concertation avec la population et contribuer à la production de supports de communication.

4. Contribuer à la promotion des projets au sein de la collectivité (transversalité de l'information) :

- assurer une démarche transversale et le partage des données avec l'ensemble des services du Pôle Développement Urbain et de la CdA.

5. Participer aux réflexions stratégiques :

- prendre part aux études menées à des échelles variées et assurer une mission d'appui technique et d'ingénierie aux communes dans le cadre de leurs projets (OAP communales, projets intercommunaux, échelle de l'Agglomération, échelles supra (SCoT, SRADDET...)).

6. Assurer la veille générale en matière d'urbanisme et d'évolution des modes de production de la Ville :

- alimenter la veille juridique en matière d'urbanisme et mener les recherches documentaires appropriées et indispensables.

COMPETENCES

- Etre titulaire du permis B (déplacements fréquents sur le territoire).
- Etre titulaire d'une formation supérieure en gestion des territoires, aménagement du territoire, développement local, en aménagement, en urbanisme et/ou en architecture (type Bac+5, Institut d'Aménagement, école d'architecture ou école d'ingénieur) avec une expérience significative dans le domaine d'activité et en élaboration de documents d'urbanisme, fortement souhaitée.
- Maîtriser la réglementation et les procédures d'urbanisme et d'aménagement.
- Maîtriser un logiciel de cartographie de type SIG (QGis) souhaitée.
- Avoir une expérience significative dans le domaine d'activité et en élaboration de documents d'urbanisme.
- Avoir de solides compétences en matière d'urbanisme, d'aménagement du territoire, et de droit de l'urbanisme et de l'environnement.
- Avoir de solides compétences en analyse du territoire et de ses enjeux, ainsi que de bonnes connaissances en droit de l'urbanisme réglementaire.
- Avoir des compétences en matière de gestion de projet.
- Avoir des connaissances sur le fonctionnement des collectivités territoriales.
- Avoir le sens de l'organisation.
- Avoir des qualités relationnelles et le sens du travail en équipe.
- Avoir des qualités oratoires, pédagogiques et des aptitudes à animer des réseaux d'acteurs et des réunions.
- Avoir des capacités rédactionnelles, un esprit d'analyse et de synthèse.
- Etre capable d'animer des réunions et de travailler en 'mode projet'.
- Savoir rendre compte.
- Etre rigoureux, organisé, autonome, avoir le sens de l'initiative et de l'engagement.
- Etre diplomate et doté d'une bonne intelligence relationnelle

PRECISIONS

- Déplacements sur le territoire, réunions en fin de journée.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Madame Florence NASSIET, Adjointe au Directeur de service en charge de la planification, tél : 05 46 30 35 17 ou Monsieur Bernard HABBOUCHE, Directeur, tél : 05 46 30 35 20

Votre lettre de motivation doit impérativement être accompagnée d'un CV et de votre dernier arrêté de situation.

Merci d'adresser votre candidature avant le 5 AOUT 2020, date limite de réception à : mail : recrutement.cdalr@agglo-larochelle.fr